

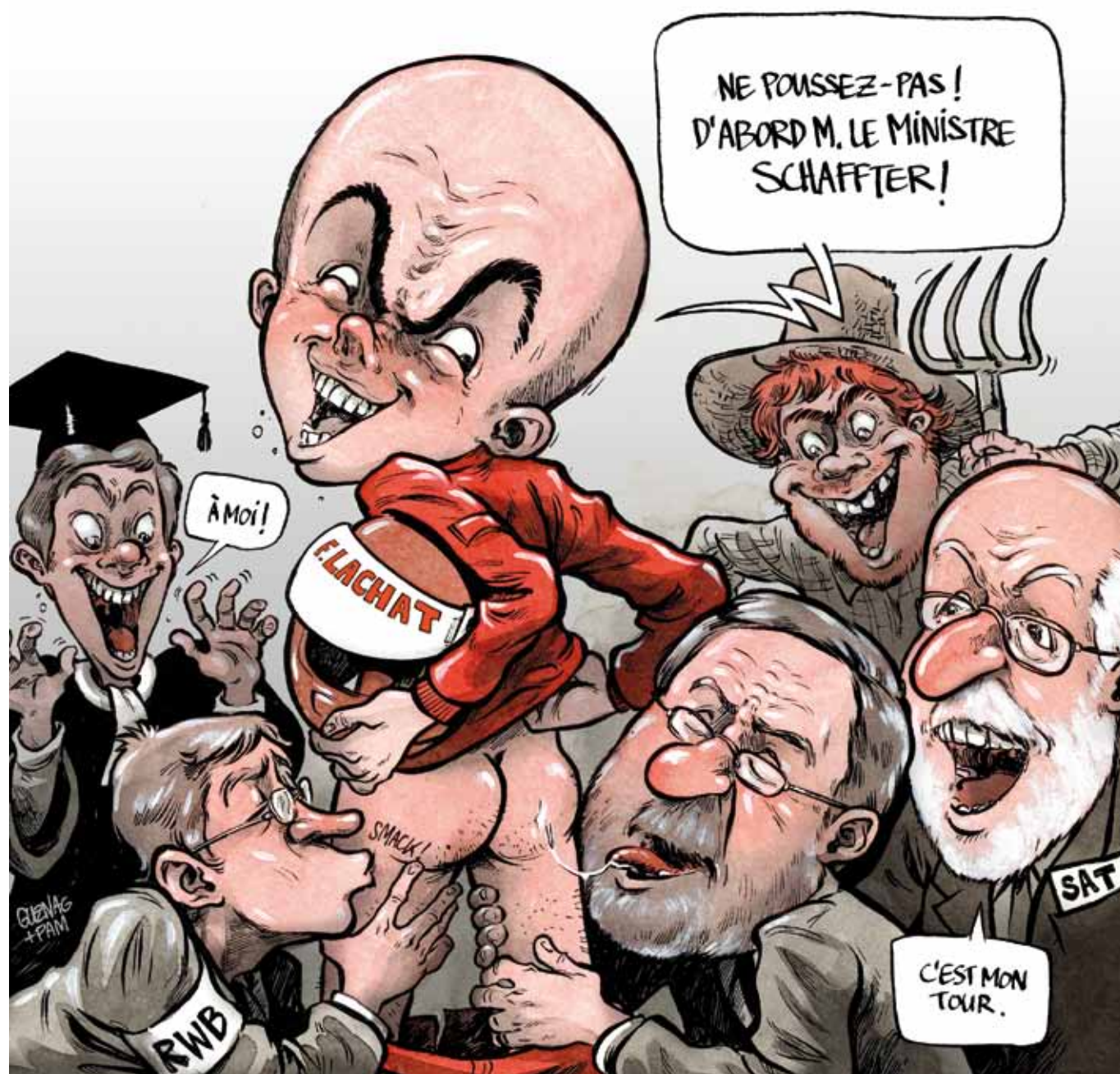
# LA TOINE

JAB 2800 Delémont

journal satirique jurassien 39<sup>e</sup> année N° 451 septembre 2009

Rédacteur resp.: P.-A. Marchand Administration: 2864 Soulce CCP La Tuile, 2800 Delémont 25-13545-4 Prix: Fr. 5.-  
Abonnement: Fr. 45.- Abonnement de soutien: Fr. 50.- ou plus (surtout plus). e-mail: pa\_marchand@bluewin.ch

## **JURA** Les autorités et la justice s'écrasent comme des bouses devant Florian Lachat et son circuit Safetycar



- Page 2 Justice jurassienne: c'est du pipeau qui joue l'air de la belle Arlésienne!  
Page 8 La bêtise de certains fonctionnaires, pas tous, mais beaucoup trop!  
Page 9 Impôts. 30 ans de Jura, 60 ans de gabegie

# Les autorités et les juges jurassiens s'écrasent comme des bouses devant le projet de circuit automobile Safetycar en Ajoie

RÉSUMÉ DE L'ÉPISODE PRÉCÉDENT

**Safetycar, un immense étron de béton de 15 hectares souillera-t-il définitivement la riante Ajoie ?**

Le mirifique projet porte le titre glorieux de **Safetycar**, encore un de ces anglicismes imbéciles qui fait in !

Les habitants de Vendlincourt et des villages environnants, Courgenay, Alle, Cornol, Bonfol, Beurnevésin, Coeuve, Miécourt, Charmoille, Fregiécourt, Pleujouse, Asuel, Damphreux, Lugnez, Montignez, ainsi que ceux des localités françaises comme Levoncourt, Courtavon, Liebsdorf, Pfetterhouse et d'autres encore l'auront in... the baba, in the pif, in the poumons et in the oreilles.

Est-il vraiment démocratique qu'une majorité manipulée d'un seul village (Vendlincourt) puisse prendre une décision (oui à Safetycar) qui sera néfaste à toute une région ?

Ah! cupidité, appât du gain quand tu les tiens !

1960 – 68. Les citoyens laissent construire la funeste Place d'armes de Bure (770 hectares). Comme si on ne pouvait pas construire ce Safetycar sur les infrastructures de cette immense place ! Non, Lachat tient absolument à installer son joujou juste au-dessus de sources vitales pour la région.



1961. Les Bonfollos (habitants de Bonfol) acceptent une décharge ignoble de Ciba-Geigy: Bonfolbyl! A nouveau, il a fallu l'intervention courageuse de Greenpeace, ainsi que celle de milliers de citoyens, pour que la mafieuse chimie bâloise se décide à dépolluer cette ignominie. Cela coûtera des millions et durera encore de très longues années. Il y a 50 ans, pour l'installation de cette décharge mortifère de Bonfolbyl, on nous donnait toutes les garanties possibles, comme aujourd'hui on nous fourgue des promesses trompeuses et intenables pour l'installation de Safetybobard, l'étron de béton de Vendlincourt.

Années 1990. Vendlincourt a failli devenir le réceptacle d'une immense décharge de déchets ménagers, dépotoir géant souhaité par de nombreux citoyens qui espéraient en tirer de gros profits. On aurait pu organiser de grands spectacles de Poubelles girls.

## Des salisseurs du sol aux salopeurs de l'esprit

2006. Les Vendlincourtois échappent de peu à un autre danger: l'installation de la secte de tarés Maharishi. Avec l'assentiment, les encouragements pressants et enthousiastes du Gouvernement jurassien, les maharischistes voulaient s'étaler sur des hectares et construire de vastes temples dans le style Mille-et-une-merdes-kitcho-hindou-gouzougnagnou. C'est avec ce genre de dégénérés que notre Gouvernement prétendait développer l'Ajoie.

**Petit rappel de notre merveilleuse Constitution jurassienne adoptée devant Dieu et devant les hommes (pauvre Dieu, pauvres hommes !)**

Art. 45 Protection de l'environnement

<sup>1</sup> L'Etat et les communes protègent l'homme et son milieu naturel contre les nuisances; ils combattent en particulier la pollution de l'air, du sol, de l'eau, ainsi que le bruit.

<sup>2</sup> Ils sauvegardent la beauté et l'originalité des paysages, de même que le patrimoine naturel et architectural.

<sup>3</sup> L'Etat protège la faune et la flore, notamment la forêt.

<sup>4</sup> Il règle la pratique de la chasse et de la pêche.

## Safetycar : une fois de plus la loi des gros cons à pognon a frappé !

Quelques habitants de Vendlincourt plus lucides et plus courageux que les autres ont créé l'Association **La Charmille / Route de Bonfol 58C, 2943 Vendlin-court** (<http://www.stopcircuit.org>).

Il s'agissait de lutter contre le bétonnage, le pétrolage et le salopage de leur village et de leur patrimoine par Florian Lachat, dit Floriantanplan, un héritier bourré aux as qui veut occuper son oisiveté en jouant au coureur avec des grosses totos qui vont vite et qui ne passent pas devant sa maison, mais devant celle des autres.

Le 18 juin 2009. À l'heure du terrifiant réchauffement climatique, quand le monde entier tente de réduire les gaz de toutes sortes, dans ce canton conduit par une bande d'idiots de village aveugles et sourdingues, la Chambre administrative a rejeté le recours formulé par les opposants au plan spécial concernant le circuit Safetycar. Nous reproduisons (avec d'infimes rajouts tuilistiques) le communiqué de **La Charmille**, cette minorité intelligente battue par une bande de blaireaux prêts à détruire tout ce qui fait la beauté de notre région pour quelques millions dérisoires.

Citation :

«Les membres du Comité de l'association **La Charmille** tiennent à exprimer publiquement leur grande tristesse mêlée de déception, d'incompréhension et de mécontentement aussi. Dans l'arrêt de la Chambre administrative du 18 juin 2009 on peut lire entre autres :

**Page 22: L'implantation du centre Safetycar sur la Charmille débouchera sur le sacrifice de surfaces agricoles de grande qualité.**

**Page 26: Il n'existe pas d'étude réalisée en Suisse sur le bruit engendré par un circuit automobile.**



**Page 28 :** *En dépit de toutes ces mesures, le bruit des moteurs sera certainement perceptible à l'intérieur du village de Vendlincourt et plus loin. Il ne faut pas non plus oublier que les sites propices au délassement sont relativement nombreux tout autour de Vendlincourt. Tel est notamment le cas des forêts qui entourent le village et des étangs de Bonfol, de sorte que même pendant les heures d'exploitation du Safetycar, les habitants de Vendlincourt pourront profiter de la nature et de son calme à proximité immédiate de leur domicile.*

«**Mais plus dans leur jardin !**» disent les habitants pas cons.

Quel odieux cynisme de la part des juges inféodés au pouvoir ! Il suffira donc que les habitants de Vendlincourt vivent toutes fenêtres fermées et foutent le camp de leurs jardinets, de leurs vergers, de leurs terrasses quand ringardo Floriantanplan Lachat et son équipe de fous du volant et du guidon feront pétarader leurs monstres **7 jours sur 7, du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre, pendant 9 mois entiers dont toute la belle saison.**

Des dérogations (il y a des dérogations et des rogations) pour prolongation des heures de course seront autorisées durant les samedis, dimanches et tous les jours de la semaine (par exemple rallongement des horaires entre midi et 13 h 30) avec le simple assentiment des simples du Conseil communal.

En un mot comme en cent, inutile de se faire leurrer par la queue du chien d'Alcibiade. Florian et ses pétaradeurs infernaux feront exactement comme bon leur semblera.

Les citoyens n'auront donc qu'à fermer leur clapet et se boucher les oreilles.

Pas un de ces blaireaux - ni le ministre Schaffter, ni le glandouilleur Lachat, promoteur de moteurs, ni Gerber, pantin en chef de l'Office de l'environnement et son troupeau de larves, ni le bellâtre Anus-



baumer de l'Aménagement du territoire (SAT), ni ces juges complaisants - n'habite Vendlincourt.

**Page 37 :** *Certes, la cabane des Grisettes sera moins attrayante, vu sa proximité avec le périmètre du plan spécial.*

«*L'exploitation de Safetycar est prévue 7 jours sur 7 du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre. Comment prétendre qu'il n'y aura pas de nuisances sonores durant les fins de semaines ?*» demandent les habitants pas cons.

Le flou juridique qui règne dans la définition de **développement durable** permet d'utiliser subtilement les hypothétiques avantages économiques, sociaux et touristiques évoqués pour faire pencher la balance en faveur de la construction d'un circuit de 12 millions de francs (d'abord refusé car situé en zone de protection des eaux S2 et S3) dont la viabilité n'est même pas certaine.

Les membres de l'Association **La Charmille** tiennent à remercier du fond du cœur les centaines de personnes qui les soutiennent et les encouragent, allant du simple citoyen à d'éminentes personnalités du monde politique, artistique, des médias du Jura, de Suisse, de France, d'Allemagne ou de Belgique, aux associations de protection de l'environnement et à bien d'autres.

L'Association **La Charmille** est née de la volonté d'un groupe de 10 habitants (soutiens de famille, ouvriers, retraités, agriculteurs) de Vendlincourt soucieux de préserver leur région et leur qualité de vie (voir statuts). Ils s'engagent à leurs risques et périls pour tous ceux aussi qui, dans l'ombre, n'approuvent pas ou plus le projet. Elle tient en outre à réhabiliter le site de **La Charmille** considéré sans valeur particulière dans le jugement (p. 34) et que le circuit Safetycar est sensé embellir ! Pour avoir tenté de sauver la région du béton, des terribles vrombissements et des gaz d'échappement, les opposants (les 10 membres de **La Charmille**) et **Helvetia Nostra** (Fondation Franz Weber) devront cracher :

**LA CHAMBRE ADMINISTRATIVE MET**

les frais de la présente procédure, par Fr. 3'800.-, (émoluments: Fr. 3'000.-; débours: Fr. 800.-) à la charge des recourants, à raison d'un dixième chacun, solidairement entre eux pour le tout, Fr. 1'500.- étant prélevés sur leur avance;

**ALLOUE**

- à la commune de Vendlincourt une indemnité de dépens de Fr. 20'666.- (y compris débours et TVA);

- à Florian Lachat une indemnité de dépens de Fr. 18'324.30 (y compris débours et TVA)

à verser par les recourants, à raison d'un dixième chacun, solidairement entre eux pour le tout.

**Ô justice !**

**Les scélérats croient que les honnêtes gens sont des méchants**

(Ménandre, poète grec, IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.)

Il en coûte décidément très cher de s'opposer à l'incurie de sa commune et à la démente d'un richissime fils à plus de papa désœuvré qui ne sait comment dilapider ses millions et veut se payer un circuit afin de faire vroom-vroom pour de vrai, mais qui passe bien loin de son domicile ! On laisse les nuisances au bas peuple !

N° de compte de l'Association  
La Charmille, 2943 Vendlincourt  
BCJ 42 5.543.157.49  
IBAN : CH48 0078 9042 5543 1574 9

Scandale intégral ! Le tribunal veut ruiner et foutre une trouille définitive aux petites gens qui osent résister aux caprices hystériques des gros pleins d'sous.

Voici un extrait du jugement qui montre à faire pleurer la veulerie des institutions cantonales à plat ventre devant quelques millions d'un petit glandeur inoccupé.

**Tribunal cantonal**

**Chambre administrative**

**Président : Pierre Broglin**

**Juges : Pierre Boinay et Daniel Logos**

*Le juge Pierre Boinay est donc ce magistrat qui s'est penché avec une telle constance et une telle pugnacité sur des sites de cul pendant son travail qu'il a été contraint à la démission quand le scandale du porno-interpasnet a éclaté dans l'administration. Il eut été souhaitable que ce vaillant magistrat se penchât davantage sur l'étude du site de La Charmille.*

► **Arrêt du 18 juin 2009** (passage souligné par la rédaction de *La Tuile*)

[ .... ]

Dix-huit sites susceptibles d'accueillir le centre Safetycar ont ainsi été identifiés sur l'ensemble du territoire cantonal et comparés. Sur la base des appréciations émises par les autorités cantonales et des premiers contacts pris avec les autorités communales et les propriétaires fonciers, quatre emplacements ont été retenus, parmi lesquels le site Sur la Charmille, sur la commune de Vendlincourt.

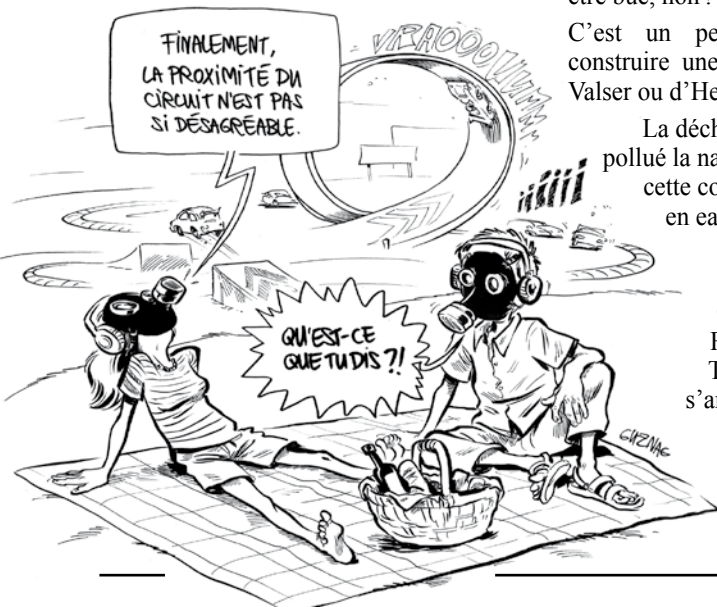
À propos de ce site, il faut relever que l'Office des eaux et de la protection de la nature (aujourd'hui Office de l'environnement, ci-après l'ENV) a d'abord considéré qu'il devait être exclu en raison de la situation en zone de protection des eaux souterraines (dossier SAT, p. 232). Attendu que cet emplacement était cependant **celui qui convenait le mieux au promoteur** (dossier SAT, p. 191), l'ENV a nuancé sa position le 29 août 2005, relevant que le site pouvait être retenu pour l'implantation du circuit, pour autant qu'une pesée des intérêts tenant compte de la menace des eaux souterraines le justifie. Il a indiqué qu'il convenait de réaliser une étude hydrogéologique selon la méthode EPIK\* avant toute décision, afin de déterminer si des zones S2 devaient être exclues du périmètre du projet, et qu'en tout état de cause, le plan spécial devrait contenir des mesures particulières afin de limiter au maximum les risques pour les eaux (dossier SAT, p. 189ss).

[ .... ]

\*selon la méthode EPIK! Pour ce qui est d'être EPIK, la méthode est épique! EPIK, épique et colégram, bourre et bourre-nous l'mou et ratatam!

Il a donc suffi au promoteur Floriantan-plan Lachat de dire:

**- C'est là et pas ailleurs que je veux déféquer mon immense caca bétonné et asphyxiant!**



Et adieu eaux souterraines, terres à blé, cochons d'opposants, allez vous faire fourrer dans d'autres fourrés!

Tout le monde se prosterne et se confond en lachatteries devant le fils à papa prodigue.

Avec l'appui des dégonflés de l'Office du ronronnement, du ministre trouillard Schaffter dit Laurent l'Inaugurateur chiassu, il n'était pas difficile de dévoyer la grande baderne sirupeuse Anusbaumer, chef du SAT (Aménagement du territoire).

Nos ferventes félicitations au vaillant Office de l'environnement et son ministre Laurent Schaffter qui, une fois de plus, baisse sa culotte avec un grand courage politique. Son oncle, le défunt Roger Schaffter, dit Roger le Magnifique, grand esprit de l'indépendance jurassienne avait clamé, du haut de la tribune, le soir du 23 juin 1974:

- Il pleut la liberté!

Son piteux neveu Laurent le Pathétique, lui, pourra s'écrier:

- Il pleut le béton et l'acide!

**On peut aimer le sport automobile sans être forcément un sale gros con tout outre!**

Sur le site Internet «*Asphalte.ch - Le portail automobile suisse*», nous avons trouvé le message d'un passionné du vroum-vroum dont la cervelle n'a pas été totalement asphyxiée par les gaz d'échappement.

Citation:

«J'ai lu divers articles concernant Safetycar et je suis pessimiste pour ce projet.

**Zone de construction:** situé sur la zone de collecte des eaux, le projet est anticonstitutionnel car les constructions quelles qu'elles soient sont interdites au niveau fédéral. C'est normal de ne pas construire là où l'eau est collectée pour être bue, non?

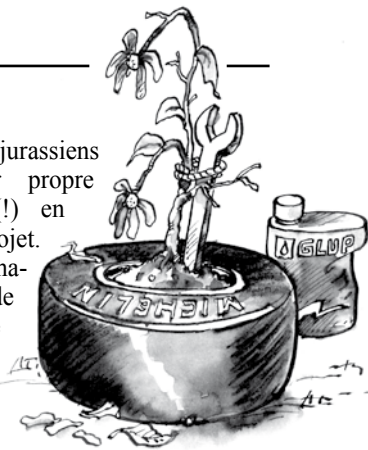
C'est un peu comme proposer de construire une route sur les sources de Valsler ou d'Henniez (sic!)

La décharge chimique de Bonfol a pollué la nappe phréatique et contraint cette commune à s'approvisionner en eau potable... à Vendlincourt, site de collecte des eaux:

**La Charmille\*.**

Connaissant les exploits de Franz Weber, il ira jusqu'au Tribunal Fédéral et le projet s'arrêtera là. Nous ne sommes plus dans les années 1970 où nous pouvions proposer des activités lucratives et polluantes sans soucis.

Les politiciens jurassiens bafouent leur propre Constitution (!) en soutenant ce projet. Ils seront, j'imagine, la risée de toute la Suisse quand le Tribunal Fédéral sera chargé du dossier.



Je pense que nos intérêts de passionnés d'automobiles ne pèseront pas lourd en ces temps de changements climatiques, diminution des ressources en pétrole, etc.

Je continuerai probablement à devoir m'entraîner en France.»

Fin de citation.

\*Le site de La Charmille est une région karstique. Les eaux souterraines circulent dans des roches calcaires très perméables. L'étude Schindler ne laisse aucun doute s'agissant du lien entre le site de La Charmille et les eaux de la Vendline. Le Bureau B. Schindler, géologues et ingénieurs conseils SIA à Delémont, a fait une étude hydrogéologique en octobre 1986 pour le SEV. Son rapport, appelé **MISE SOUS PROTECTION DE LA SOURCE DE LA VENDLINE A VENDLINCOURT**, clair comme de l'eau de source, est devenu limpide comme du jus de chique grâce aux experts de RWB, boîte d'ingénierie civile qui aura le boulot (hihi!).

Le SEV (Syndicat des eaux de la Vendline, qui englobe Vendlincourt, Bonfol, Beurnevésin, Coeuve, Dampfreux, Lugnez et Montignez) est alimenté par deux sources, dont celle de la Vendline, particulièrement importante.

**Jura, canton de ripoux!**

On voudrait que ça ne soit pas vrai. En résumé, le jeune Crésus Lachat hérite soudain d'une grosse fortune. Il rêve d'être Schumacher ou Hamilton, ce dont il est totalement incapable. Mais il a de quoi se payer des bagnoles de compétition et un circuit grandeur nature. Comme patron du circuit, il se dit qu'on sera bien obligé de le laisser enfin gagner une course de temps en temps. Pour cacher la merde au Lachat, ce dernier fait croire qu'il se préoccupe de la sécurité et de la formation des jeunes chauffeurs. Sornettes, foutaises et balivernes! Pourtant toutes les autorités du canton se prosternent. Mammon Lachat choisit l'endroit pour installer son terrain de jeu.

- Impossible, est bien obligé de constater l'Office de l'environnement! C'est en plein sur une source importante en région karstique!

Lachat se fout du tiers comme du karst... et même du gneiss. Il veut faire construire

son circuit là, et na ! Il tape un peu du pied et, en brandissant ses biffeçons, exige de rencontrer plusieurs fois le Gouvernement qu'il met en état de prosternation. Alors RWB, boîte d'ingénierie civile qui aura le boulot, donc, effectue de nouveaux calculs et décrète que la construction est possible, malgré la loi fédérale. Et l'Office de l'environnement s'agenouille, et Anusbaumer (Aménagement du territoire) se prosterne, et le ministre acquiesce et les juges du tribunal administratif s'alignent, déboutant honteusement les opposants et leur collant de gros frais.

Et bien sûr, pas un seul représentant de cette députaillerie, de ce Parlement de tocards n'osera bouger un œil contre cette forfaiture.

## Hasard des hasards !

Daniel Urfer, le fonctionnaire responsable des Eaux du Jura à l'Office de l'environnement est un ancien employé de RWB. Les rats sont dans le fromage. Les taupes sont dans la place. Les ragondins minent les berges de nos cours d'eau.

Il y a quelques années, sous l'égide de l'escroc-ministre Kohler, grand ami du néfaste Meusy, chef régional de Fairtec (boîte de traitement de déchets dangereux), avec la complicité servile de Babey, dit le Héron cendré, à l'époque chef de l'Office de l'environnement, et grâce à la cupidité aveugle de la majorité des abrutis du législatif de Saint-Ursanne, qui pensaient faire des paquets de pognon (comme aujourd'hui à Vendlincourt), Fairtec avait commencé à enfouir ses saletés au-dessus de Saint-Ursanne. Cette décharge chimique risquait de contaminer gravement le Doubs. Les experts de Fairtec (comme ceux de RWB) déclaraient qu'il n'y avait aucun risque. Puis, des experts neutres et sérieux s'occupèrent de l'affaire, *La Tuile*, le Groupe Bélier s'en mêla, Greenpeace intervint vigoureusement et ce fut fertig\* pour Fairtec.

\*fertig = terminé en allemand. Pour un mauvais calembour, certains sont prêts aux pires germanismes.

## Les Leurres du Mal

(Le Baudel'air ne sera plus frais. Bof !)

Pour rappel, en 2007, la presse (Le Matin, Motorsport) annonçait au sujet de Safetycar: «*Il s'agit d'une piste automobile de 2700 mètres qui sera construite à Vendlincourt, en Ajoie. Elle offrira une grande variété de virages, des dévers et quelques pentes. Un circuit qui n'accueillera pas de compétitions, mais qui sera homologué selon les normes de la FIA, de manière à offrir de fortes sensations aux personnes désireuses de progresser dans le pilotage sportif et de*

*s'entraîner à la compétition. Ce projet était présenté avec 3 autres projets semblables en Suisse. Né du désir d'un seul promoteur, fervent adepte de la conduite automobile sportive (rallyes et autres) et considéré à l'époque par le Gouvernement jurassien comme «compatible avec la politique jurassienne en matière de sport automobile, surtout en Ajoie» ce circuit (une boucle double) est aujourd'hui habilement présenté avant tout comme centre modèle de formation et prévention routière unique en Suisse justifiant quelques sacrifices négligeables de la part de la population locale. Le Gouvernement jurassien se targue de vouloir être un «canton vert» donnant la priorité à la mobilité douce. Il veut à présent être pionnier (en Suisse) en matière de formation et prévention routière et favoriser la pratique du sport automobile, cela aux dépens de toute une région peu peuplée.»* Fin de citation.

«Ah ! Les salauds !»

Aristide Bruant

Le 27 juin 2009. Neuf jours, oui, 9 jours après ce jugement honteux, le vert canton du Jura s'enorgueillissait d'avoir attiré 20 à 25'000 personnes lors d'un dimanche de mobilité douce. Sur un parcours de 34 km **FERMÉ À LA CIRCULATION**, 20 à 25'000 personnes se sont joyeusement égaillées et égayées à pied, à vélo, en patins et planches à roulettes. Halte à la dictature de la bagnole !

**Le 10 juillet 2009.** Immense ramdam et gros titres dans les médias :

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Le Jura s'engage en faveur des énergies renouvelables. Il compte engager 5,75 millions dans cette opération.**

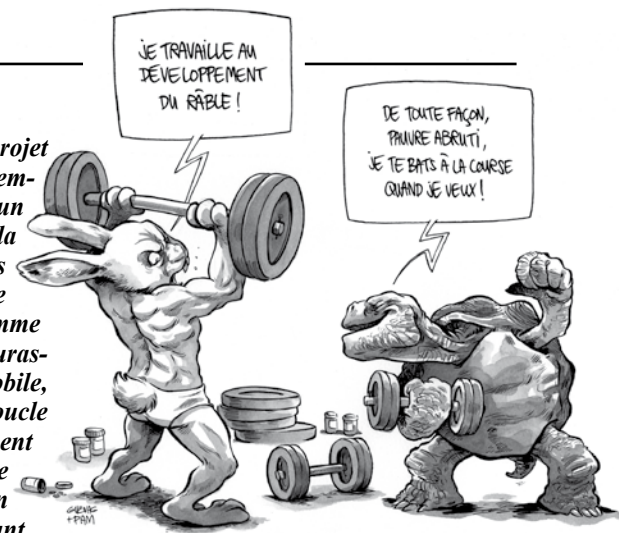
## Safetycar, ça c'est du développement durable !

En même temps, le Jura veut laisser bétonner un circuit autos-motos sur les plus belles terres à blé d'Ajoie pour que des riches fous du volant puissent tourner comme des abrutis en bagnole ou à moto et détruire un site unique.

Et les quelques modestes résistants jurassiens de **La Charmille** qui ont tenté de s'opposer à cette calamité sont condamnés à payer 40'000 balles, dont plus de 18'000 francs aux avocats du riche promoteur, pollueur, salopeur atteint par la folie des glandeurs.

Pauvre Schaffter, ministre ajoutot de l'Environnement, pauvre Gouvernement, pauvre justice, pauvres de nous !

Pour ce qui est des nombreux fonctionnaires jurassiens dont un juge, le procu-



reur et le vice-chancelier, qui ont escroqué des centaines de milliers de francs à l'État (nous !) en compulsant des sites de cul ou de tout ce qu'on voudra pendant leur boulot, ils viennent d'être condamnés à **rien du tout.**

L'escroc notoire, le beau Francis Erard de Pro Jura continue à se pavaner. Que devient l'action en justice intentée contre lui ? Tant de notables jurassiens friqués ont bouffé au même râtelier qu'Erard et profité de voyages gratos grâce au voleur Erard de Pro Jura qu'on a sans doute très peur d'un procès.

Et Bernard Beuret, chef du Service de l'économie rurale (ERC) qui possède d'énormes domaines agricoles sur lesquels il place ses deux fils paysans, dont un girobroyeur patenté ? Ce haut fonctionnaire règne en souverain absolu sur l'agriculture jurassienne, touche des centaines de milliers de francs par an de paiements directs et palpe en plus des prêts sans intérêts. Sa situation ne choque-t-elle aucun de nos politiciens si épris de justice en périodes électorales ?

Quant à Henri-Joseph Theubet, le chef, le foudre (hihi) de la police, grand éleveur, grand cultivateur, grand betteravier, grand exportateur et marchand de vins français, grand blanchi par le tribunal dans l'escroquerie des BMW de la police, le multiple, le polyvalent Theubet, lui, il court toujours !

Septembre. Équinoxe. Les folles hironnelles ont repris la route de l'horizon salé, au-delà du tropique.

Il est temps de remplir vos caves, vos celliers, vos granges, vos greniers, vos soutes, vos citernes... et pourquoi pas vos cœurs afin de recevoir aussi bien les amis que les froidures de pied ferme.

Un quignon de pain, une assiette de soupe, quelques cuves de caviar, un pichet de picrate et vous aurez toujours de quoi faire honneur à l'hospitalité jurassienne sans être incompetents et dégonflés au point de bénéficier d'un salaire de ministre.

Amitié. La Tuile

# La bêtise de certains fonctionnaires n'est jamais au chômage

(pas tous, pas tous, mais beaucoup trop !)



Voyant arriver la crise, un jeune polymécanicien ajoulot, issu d'une famille modeste de plusieurs enfants, ne veut pas être à la charge de la collectivité. Pendant son apprentissage, il met des petits sous de côté. Puis, il va en Angleterre, totalement à ses frais, afin de se perfectionner en anglais. Il y vit très modestement, se paye des cours et tient le coup durant 6 mois. Il y a tout de même laissé dans les 15'000 balles de sa poche et s'est fait chouraver son ordinateur portable à l'école par un gentleman élémentaire qui n'avait rien à voir avec Sherlock Holmes. Dans ce monde d'assistés, il a pourtant ajouté une langue à son arc sans rien demander à personne.

Son maigre pécule épuisé, il rentre et cherche du travail.

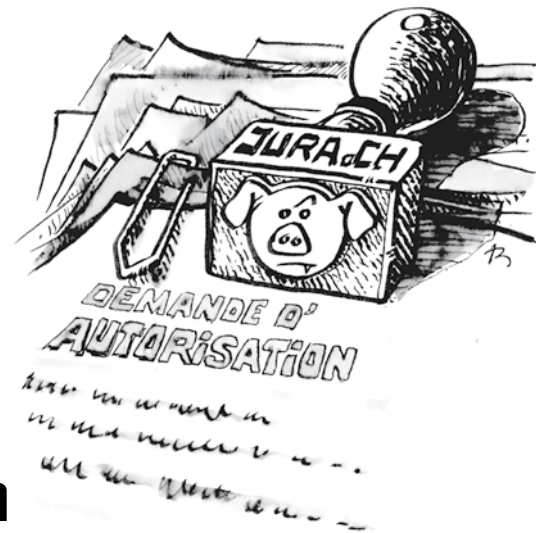
C'est alors que le fameux Bureau du chômage (Service public de l'emploi), ceux qui se permettent de fermer en pleine crise un jour de semaine pour fêter leurs trente ans (*La Tuile* n°450, août 09), c'est alors, donc, que ces charlots l'ont pénalisé de 12 jours de chômage car le petit salopiot de négligent **n'avait pas recherché du travail 3 mois avant !**

Seul, en Angleterre à ses frais, à bouffer de la panse de brebis même pas farcie, sans accès à Internet, comment le malheureux aurait-il pu postuler et aller se présenter chez un employeur jurassien ?

D'autre part, il ne savait pas précisément quand il rentrerait. Il partait pour 6 mois, mais il aurait pu rester plus longtemps, malgré ses finances aléatoires.

Il a eu beau s'expliquer, écrire, il a pris ses douze jours dans le baba.

Dommage qu'on ne l'ait pas aussi mis au cachot pour lui apprendre à vouloir se perfectionner sans tirer au cul comme tant d'autres parasites cantonaux.



## Brèves... Brèves... Brèves

### Comme le vent

#### Berlin. Championnats du monde d'athlétisme

Le Jamaïcain Usain Bolt pulvérise le record du monde du 100 mètres en 9" 58 et celui du 200 en 19" 19 !

Encore un qui court plus vite que les contrôles antidopage !

Entre nous, ce garçon qui court très, très vite sur les pistes nous court aussi très, très vite sur le haricot tant il cabotine, grimace et se livre à des pitreries débiles.

### Bouddhisme en Suisse romande

Le grand spectacle de bondieuserie exotique donné par le dalaï-lama à Lausanne en août dernier a attiré tant de gogos, de bobos et de notables que le bénéfice a été de 100'000 francs. On espère qu'avec cette somme, ce brave dalaï-lama pourra enfin se payer une deuxième manche à sa soutane.

## La Tuile voit loin

### Facile, avec les taupes qui nous dirigent !

L'an passé déjà, plusieurs lecteurs nous informaient des nouvelles lubies de Karine alias Karting Marti. Elle qui court de nombreux lièvres politiques et moult rallyes automobiles dans sa jeunesse d'aventurière de pâturages, a bénéficié d'assez de piston pour accéder à la place de chef de l'Office des véhicules. Aujourd'hui, elle court à fond sur le haricot des organisateurs de manifestations sportives en tous genres. Nous écrivions (*La Tuile* N° 430 / Août 2008) : « *Après avoir fait joujou avec de nombreuses épreuves sportives, elle ressent le besoin d'encadrer leurs organisateurs. La rouleuse de mécaniques qui a tant fait pour la promotion touristique et la femme automobiliste, impose aux communes la constitution de dossiers ahuris-*

*sants en cas d'organisation de manifestations sportives motorisées, cyclistes ou PÉDESTRES (sic!) SUR et HORS de la voie publique...*

*Dans le Jura, où l'activité associative est très riche, les exigences kartindigestes risquent bien de décourager les bénévoles. Quelle société pourra, QUATRE SEMAINES avant le début d'une manifestation, fournir les documents exigés par Tzarine Marti ? »*

La prédiction ci-dessus ne s'est pas fait attendre et une fois de plus, l'imbécillité crasse et la cruelle médiocrité d'une gratter-papier incapable et grassement payée détruit la créativité et décourage la bonne volonté de citoyens bénévoles et généreux.

#### ■ MAIRES TAIGNONS

### Mesures administratives en débat

Les tracasseries administratives liées à la mise sur pied de manifestations seront au cœur d'un débat public prévu le jeudi 28 mai (20 h 15) au Cinéma des Breuleux. Les syndicats de la Montagne ont été interpellés à plusieurs reprises par les organisateurs d'événements qui déploieraient la paperasse étatique pour mettre sur pied une manifestation simple.

« Il a fallu remplir 17 pages pour une course de vélos ouverte aux enfants sur un parcours qui emprunte 100 mètres de pâturage », déplore Stéphane Rohn, maire des Genevez.

#### Animations de village menacées

« Cela va tuer toute animation dans nos petits villages et décourager les organisateurs », note-t-il. D'autres organisateurs ont été confrontés

LQJ, 15 mai 2009

# Service des contributions : 30 ans de Jura, 60 ans de gabegie

Une lectrice de Courroux nous écrit, courroucée :

Savez-vous que j'ai reçu, fin mars 2009, de la part des Impôts, un décompte de 4'600 francs pour 2007. En plus, ils me réclament plus de 450 francs d'intérêts moratoires.

Une dame de Courchapoix a reçu un décompte pour 2005.

Quand je leur ai téléphoné, un rond-de-cuir m'a déclaré qu'ils avaient du retard. Je lui ai répondu qu'ils n'avaient qu'à s'adjoindre les dilettantes qui s'amusent sur les sites pornos, car ceux-là n'ont certainement pas beaucoup de travail.

Avec les intérêts qu'ils me demandent, je leur ai proposé d'acheter des machines à calculer pour apprendre à diviser par 9.

L'incapable, susceptible en plus, n'était pas content. Il m'a affirmé que, selon la loi sur les impôts, je devais payer les intérêts aussi. J'ai répondu que ce n'était pas moi qui avais du retard et que je n'en pouvais rien s'ils n'étaient pas en ordre dans leur travail.

Je me demande combien de personnes ont reçu des décomptes.

Dans tous les cas, c'est inadmissible et j'ai honte de dire que je viens du canton

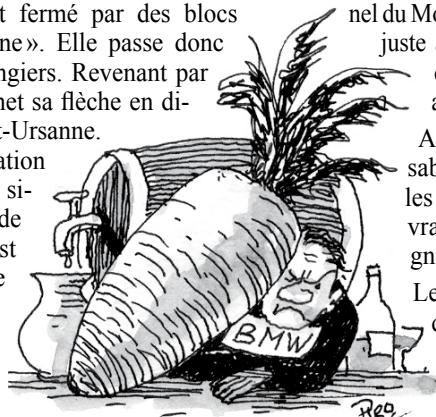


du Jura. (En effet, mieux vaut dire carrément qu'on sort de prison. Note de la rédaction)

Je vous félicite pour les articles des dernières Tuile, c'était super!

# Flics déviationnistes Les marlous sont partout

En mars dernier, une septuagénaire ressortissante du Clos du Doubs se rend en voiture à Porrentruy pour y faire des courses. L'embranchement de l'autoroute est fermé par des blocs du type «Toblerone». Elle passe donc par le col des Rangiers. Revenant par l'autoroute, elle met sa flèche en direction de Saint-Ursanne. Aucune signalisation spéciale, aucun signal interdisant de passer: la voie est ouverte et, cette fois-ci, des «Toblerones» sont déposés sur les côtés pour que les voyageurs soient chocolat. La conductrice dépasse une voiture de police stationnée sur l'accotement. Celle-ci se lance à sa poursuite et la fait s'arrêter.



Riri-Jojo Theutheu, chef des voyous jurassiens arnaqueurs de vieilles dames

Rien n'empêchait la sortie vers Saint-Ursanne, mais les pandores déclarent que le panneau Saint-Ursanne était barré avec du scotch orange au-dessus de l'entrée du tunnel du Mont-Terri. Leur scotch orange juste avant le trou noir, même le chauffeur de l'auto jaune n'y aurait vu que du bleu.

Aberration! Les responsables (le service des routes, les flics, on s'en fout!) devraient être amendés pour signalisation défectueuse.

Les cognes déclarent même qu'ils ont été appelés en renfort parce que beaucoup d'automobilistes passaient par là.

Incurie habituelle de nos institutions! Piège dans lequel de nombreux pigeons se sont fait prendre et rançonner.

Cette dame n'a jamais pris un PV de sa vie. Modeste, veuve, elle vit dans un petit village isolé et a besoin de sa voiture. Pour avoir été victime d'une bavure routière et de la connerie policière, volontaire ou pas, on lui colla une amende de 140 francs. De plus, dénoncée au juge, elle écopa encore d'un (1) mois de retrait de permis + 130 francs de frais.

Quant à Riri-Jojo Theutbet, chef de la police, grand paysan, important betteravier, célèbre marchand de vin, blanchi dans l'escroquerie aux BMW de la police et insoupçonnable des contrôles douaniers, lui, donc, il court toujours! Il court, il court le Theutbet...



## Ça l'affiche mal

Un lecteur de Moutier nous écrit en français(!): La République et Canton du Jura flirte avec la Suisse allemande et crée des classes bilingues, mais les Francs-Montagnards ignorent que Moutier appartient encore à la partie FRANCOPHONE (!!!) du canton de Berne.

Voici ce que l'on pouvait voir depuis le 10 juillet sur les panneaux d'affichage de notre cité. Je n'ajoute pas de commentaire, je vous laisse ce soin si besoin est. Amitiés et longue vie à LA TUILE!

Il s'agit d'une grande affiche indiquant : MARCHÉ-CONCOURS / NATIONAL DE CHEVAUX / SAIGNELÉGIER

Ici une grande photo couleur de huit femmes à poils... pardon, à CHEVAL, je dis bien à CHEVAL: cette affiche n'est pas destinée aux fonctionnaires jurassiens!

Et puis, le plus beau :

- Aufstellung und Parade von 400 Pferden
- Ländliche Quadrille
- Grosser folkloristischer Umzug
- Ländliche Pferderennen

## Le Fou follo

### Ça marche

Avoir l'esprit de l'escalier, c'est être incapable de renvoyer l'ascenseur.

### Culture

Je suis vachement content d'être Jurassien plutôt que Parisien. Le Musée jurassien est tout de même plus vite visité que Le Louvre.



# Poissons du Jura

LQJ, mai 2009

## Bilan de santé contrasté des poissons du Jura

► Une étude sur les principales espèces de poissons du Jura révèle que les populations de truites et d'ombres se portent plutôt bien. Pour d'autres, la situation est préoccupante.

Les sbires du grand vizir Albino Dal Busco l'agent double, nouveau président des pêcheurs jurassiens et chef chez Benteler-le-pire-pollueur-du-Doubs, annoncent de concert avec l'Office can-

Bravo messieurs! Vos courbettes et votre manque de courage ont payé! Nos autorités vous ont montré comment maquiller les cadavres de nos rivières pour qu'ils soient présentables...

tonal de l'Environnement que tout va très bien Madame la marquise... Les ruisseaux foisonnent de fantômes d'écrevisses, les ombres ne savent plus où nager tellement ils ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes et on nous dore la pilule avec les truites qui soi-disant pullulent.

### LA TOÛNE



Tout y est, les cormorans joueraient même les vautours se gavant de vieilles charognes... comme il y en a tant à l'Office de l'environnement!

## CRISE OBLIGE!

La terrible récession ne nous a permis de tirer la collection **AN 38** qu'à 50 000 exemplaires, alors maniez-vous! Je n'ai pas dit mariez-vous, bande de lavedus!



### Avis aux masochistes déprimés!

Si vous tenez à sombrer dans la plus profonde dépression, puis aller vous étaler, vous répandre et vous faire dépouiller par le psychiatre UDC Baettig le Haineux, Baettig le Khmer rouge, le Pol Pot de l'électrochoc, lisez le dernier bouquin de Jacques Chessex.

### Quant aux pessimistes joyeux!

Vous qui voulez garder les commissures des lèvres pointant vers les étoiles, procurez-vous les albums et les bouquins proposés par *La Tuile*.

## Alcool au votant

«Le Parti libéral radical jurassien (PLRJ) n'est pas content avec le candidat au Conseil fédéral Urs Schwaller (PDC) qui a déclaré dans *La Liberté* que la damassine était une boisson à base d'anis», nous révèle le *QJ* du 18 août.



Effectivement, la damassine n'est pas une boisson à base d'anis, mais le PLRJ est un parti à base d'anus.

## L'album **An 38**

(de septembre 2008 à août 2009)

a déployé ses ailes!

Couverture angélique de Rémy Grosjean.

### Gare à nos prix! \*

La collection des Tuiles reliées :

**An 1 à An 6** compris : épuisées.

**An 7 à An 35** compris : Fr. 5.-

**An 36 à An 38** : Fr. 15.-

Les refrains d'abord : Fr. 10.-

Le chêne et l'érosion : Fr. 15.-

33 ans de satire : Fr. 10.-

Sur le Pont Moulinet : Fr. 5.-

\* Prix par album, frais de port non-inclus.

À COMMANDER IMMÉDIATEMENT À L'AIDE DU COUPON EN PAGE 6

## LE MAN IN BLACK

" Du foot, du foot, du foot... "

ATTENTION, ON SE BAT POUR LA TÊTE DU CLASSEMENT!

ALORS DE BELLES FAUTES, DES COUPS BAS, DES TACKLES PAR DERRIÈRE!

LE FAIR-PLAY AU PANIER!

ET S'IL Y A LA TÉLÉ, ON SIMULE LA FAUTE!

